2017
AU-DELÀ
DES PETITES
PHRASES

Marianne

LES ENJEUX CITOYENS



LAÏCITÉ

LES CANDIDATS NE SONT PLUS "CHARLIE", ILS MÉNAGENT LES RELIGIONS

A l'heure où les mots de Charb sont censurés à Lille et Avignon, le respect de la laïcité ne tient pas la place qu'elle mérite dans le programme des candidats à la présidence. Loin s'en faut. Entre propositions timorées et instrumentalisations, l'esprit de "Charlie" est bafoué. PAR GUY KONOPNICKI

Deux ans se sont écoulés depuis les immenses manifestations du 11 janvier 2015. Sous le slogan « Je suis *Charlie* », les foules manifestaient leur attachement à la laïcité de la République, au droit de ne respecter aucune image religieuse, à la liberté d'expression si chèrement payée le 7 janvier. Il semblait alors naturel de faire entendre la voix de Charb, et plus particulièrement « La lettre ouverte aux escrocs de l'islamophobie ». Le metteur en scène Gérald Dumont et Marika Bret, DRH de *Charlie Hebdo*, entendaient faire vivre le texte, dans un théâtre d'Avignon, pendant la prochaine édition du festival, qui fêtera cet été ses 70 ans de liberté. Une représentation avait également été programmée dans une salle de l'université de Lille.

AU NOM DE L'ANTIRACISME

Mais les mots de Charb ne seront ni en Avignon, ni à Lille ! Les escrocs de l'islamophobie sont devenus assez puissants pour terroriser deux directeurs de théâtre avignonnais qui envisageaient de présenter le spectacle. L'université de Lille redoute des *« débordements »*. Son président, Xavier Vanderdriessche, a pris la décision d'annuler : *« Le climat et l'ambiance sont si lourds. Je sais qu'on est un peu complice en agissant de la sorte et ça m'emmerde, mais j'ai préféré annuler... »* La mort dans l'âme, c'est le cas de le dire. La terreur islamiste qui a frappé *Charlie* peut aussi faire un carnage dans une salle de spectacle, le Bataclan fait hésiter les directeurs de théâtre en Avignon et les responsables de l'université de Lille. Mais les annulations ne viennent pas de menaces terroristes. Les idiots utiles ont encore frappé. Le secrétaire de la section lilloise de la Ligue des droits de l'homme, Gérard Minet, confie à *la Voix du Nord* que *« les militants craignent de cautionner au final les prises de position de* Charlie Hebdo ». La critique de la religion musulmane, ne *« correspond pas à l'idée que nous*



nous faisons de la laïcité », insiste ce responsable de la LDH. Le Mrap se tient sur une position voisine, affirmant que la question de la laïcité et de l'islam fait l'objet d'un débat national, et qu'elle n'est pas tranchée. Etrange association, en vérité, dont les responsables locaux ne peuvent prendre la décision de défendre la liberté d'expression dans leur ville. Le Mrap était moins soucieux du débat interne quand il soutenait les poursuites judiciaires des organisations musulmanes contre *Charlie Hebdo*. Nous disions, alors dans *Marianne*, que le sigle de cette organisation changeait de sens pour devenir Mouvement pour le respect d'Allah et du Prophète. Car c'est au nom de l'antiracisme que l'on censure à Lille le texte de Charb... La vieille terre d'ancrage du socialisme républicain a bien changé. La maire de Lille, Martine Aubry, ne semble guère pressée de défendre la liberté d'expression dans sa ville et de saisir le préfet pour garantir la sécurité des spectacles. Et si le président de l'université a annulé le spectacle, c'était de se sentir abandonné de tous. Les « Je suis *Charlie* mais » dominent la gauche lilloise, qui ne s'est même pas fendue d'une protestation minimale, comme celle du président LR de la région, Xavier Bertrand. Les socialistes lillois n'en finissent plus de se perdre, ne sachant plus quel parti prendre, depuis qu'ils ont été relégués à la dernière place, derrière le Front national et la droite, aux élections régionales.

RÉGRESSION EN MARCHE

Le rappel de *Charlie* ne tombait pas très bien, au beau milieu d'une campagne présidentielle dont la laïcité est singulièrement absente. Benoît Hamon, candidat cher au cœur de Martine Aubry, a bien rendu hommage aux victimes du terrorisme, lors de son meeting de Bercy, qui coïncidait avec le cinquième anniversaire des militaires de Montauban et de la tuerie antisémite de Toulouse. C'était le moins. Le lendemain, lors du débat des candidats sur TF1, il s'est borné à définir les rapports de la religion et de l'Etat par la loi de 1905, « *toute la loi, mais rien que la loi* ». Il s'est gardé de suivre Jean-Luc Mélenchon, qui est bien seul à proposer l'extension des lois laïques à tout le territoire de la République, par l'abrogation du concordat d'Alsace Moselle. Au passage, Benoît Hamon a formulé une étrange proposition : revoir la carte scolaire, en incluant l'enseignement privé. Les responsables de l'enseignement confessionnel seront donc invités à discuter de la carte des établissements publics, et, mieux encore, l'Education nationale leur adressera des élèves ! Dans ces conditions, il sera difficile de s'en tenir à la loi Falloux, qui limite drastiquement les financements publics de l'enseignement privé. Ancien ministre de l'Education >

LIBERTÉ D'EXPRESSION
Les yeux de Charb, lors du rassemblement du 11 janvier 2015 à Paris après les attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes.

ENTRE LES FAUSSAIRES QUI S'EN RÉCLAMENT ET LES PLEUTRES QUI L'ABANDONNENT, LA LAÏCITÉ SEMBLE ÊTRE LA GRANDE PERDANTE DE LA PRÉSIDENTIELLE.

LAÏCITÉ



Ille holant umbrae / retaxo

SÉPARATION DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT Jean-Baptiste Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, cherchant à séparer l'Eglise, sous les traits d'un prêtre, de la République. Dessin de Charles Leandre paru en une du *Rire*, le 20 mai 1905.

> Emmanuel Macron, qui, certes, ne se définit pas comme un candidat de gauche, ne se distingue, sur les questions scolaires que par sa proposition de ramener à 12 le nombre d'élèves par classe située dans les quartiers difficiles. Affichant le louable objectif d'apaiser la société et de désamorcer les conflits provoqués par les différences de croyances et de mode de vie, Macron ne semble guère pressé de se mettre « en marche » vers la réaffirmation de la laïcité républicaine. Sa vision de la société raviruit Jean Yanne, dont il reprend, mais sans rire, le *« Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil »*. La « laïcité ouverte », n'est pas bien loin, la République d'En marche tendra donc la main aux gentilles religions. Par chance, la justice de l'Union européenne, qui est une référence pour Emmanuel Macron, reconnaît aux entreprises le droit d'interdire les signes religieux sur le lieu de travail (lire, p. 40-41), prolongeant ainsi dans les espaces collectifs, mais privés, les principes que la laïcité française impose dans les services publics.

Il reste que la laïcité est particulièrement malmenée en cette campagne. François Fillon s'inspire lui aussi d'un film de Jean Yanne, *Jésus Christ superstar*, en affichant ses convictions religieuses et en récupérant la dynamique de La Manif pour tous. Il mène campagne avec le soutien de Sens commun, mouvement qui affiche l'objectif de rétablir les valeurs chrétiennes dans les lois de la République. Ce qui laisse craindre la mise en cause de droits chèrement acquis, tels l'IVG ou la filiation résultant du mariage pour tous. Craignant que l'orientation de François Fillon ne prive le Front national des suffrages ultraconservateurs, Marion Maréchal-Le Pen se charge de couvrir le flanc droit de Marine. Dans une récente tribune, publiée par *le Figaro*, elle propose de faire entrer l'héritage chrétien dans le patrimoine national. Non les bâtiments, les églises s'y trouvent déjà depuis les inventaires consécutifs à la loi de 1905 et les monuments religieux sont déjà classés et protégés. C'est la religion elle-même, et pour être plus précis, le catholicisme, que Marion Maréchal-Le Pen entend faire entrer au patrimoine. Il serait ainsi parfaitement licite de pratiquer le culte dans les lieux publics, en installant des crèches dans les mairies.

Pour mieux entretenir la confusion entre l'identité, la religion et les traditions, la députée du Vaucluse ajoute les arbres de Noël dans les écoles, alors même que nul ne les conteste et que la République laïque les installe, depuis toujours, dans tous les lieux publics. Sans compter la supercherie de Marine Le Pen, qui se réclame de la laïcité, transformée en règle identitaire, qu'il faudrait défendre seulement face aux religions et aux pratiques minoritaires. Marine Le Pen elle-même ne connaît que deux signes religieux ostentatoires à proscrire, le voile des musulmanes et la kippa des juifs religieux, les croix et autres médaillons n'étant pour elle que des bijoux anodins. La vision frontiste du roman national n'a guère évolué, même si Marine Le Pen a renoncé à célébrer Jeanne d'Arc, dont le nom ne sert plus qu'à couvrir une officine de financement. La laïcité proclamée n'est que le masque du rejet obsessionnel de l'immigration et l'appellation fallacieuse d'une vision identitaire de la France, confondue avec la religion majoritaire au long de l'Histoire.

Entre les faussaires qui s'en réclament et les pleutres qui l'abandonnent, la laïcité semble bien être la grande perdante de l'élection présidentielle 2017. Les politiques auront tout gâché, jusqu'à l'extraordinaire élan populaire de janvier 2015. Pauvre *Charlie* ! ■ **O.K.**

Lire aussi "Sans détour", p. 90, de Caroline Fourest.

LES PROPOSITIONS DES PRINCIPAUX CANDIDATS

NICOLAS DUPONT-AIGNAN
Contrat entre les imams (et les ministres des autres cultes) et l'Etat. Signes religieux bannis des écoles, universités et hôpitaux. Sanctions sévères contre la polygamie et les mariages forcés.

FRANÇOIS FILLON
Obligation de constituer des associations cultuelles pour gérer les lieux de culte. Carrés musulmans dans les cimetières. Possibilité pour les préfets de fermer les lieux de culte en cas d'atteinte grave à l'ordre public et à la sécurité.

BENOÎT HAMON
Respect scrupuleux de la loi de 1905. Application des sanctions avec fermeté. Un numéro Vert « pour que les individus puissent trouver une protection de l'Etat. »

MARINE LE PEN
Inscription dans la Constitution du principe de non-reconnaissance des communautés par l'Etat. Extension de la laïcité à l'espace public et au code du travail.

EMMANUEL MACRON
Permettre l'expression raisonnable de la liberté religieuse dans l'espace public. Dans les entreprises, distinguer l'expression de la foi du prosélytisme. Création d'une fédération nationale de l'Islam de France.

JEAN-LUC MÉLENCHON
Appliquer la loi de 1905 à l'Alsace-Moselle (abolition du concordat), refuser les financements publics pour la construction d'édifices religieux, d'activités cultuelles et d'établissements confessionnels. ■

LA QUESTION OCCULTÉE

La laïcité, comment la défendre, comment la conforter, comment la faire vivre au quotidien ?

Voilà qui devrait être un des sujets fondamentaux de cette campagne électorale qui manque tant de contenu. Rongée par la pression des communautarismes, attaquée par le terrorisme islamiste, la France a fait de la laïcité, son trésor national, un trésor menacé de toutes parts et trop souvent abandonné par les responsables politiques. Parce que le Comité Laïcité République, présidé par Patrick Kessel, ne se résout pas à une telle lâcheté, il lance un appel, auquel s'associe volontiers Marianne, pour exhorter les candidats à la présidentielle à sortir enfin de leur prudent mutisme. Et à s'engager pour faire vivre pleinement et concrètement au jour le jour la laïcité, cette valeur indépassable plus que jamais d'actualité pour assurer l'avenir de la société française.



MANIFESTE POUR LA LAÏCITÉ - 21 MARS 2017

NATION DIVISÉE, PAIX CIVILE MENACÉE

CANDIDATS, OSEZ LA LAÏCITÉ !

Intolérances, communautarismes, islamisme radical, xénophobie identitaire, menaces sur l'égalité entre hommes et femmes, paix civile fragilisée, la situation est grave. La société française est en crise. **L'élection présidentielle doit replacer la laïcité** au cœur de la République. La laïcité émancipe et libère les êtres humains. Elle assure l'égalité en droit entre tous les citoyens quelles que soient leurs origines. Grâce à elle, la République rassemble tous les êtres humains quelles que soient leurs singularités, dans l'universalisme de la citoyenneté. **C'est cette égalité que contestent des communautarismes** qui voudraient substituer la coutume ou le précepte religieux à la loi. La paix civile se trouve mise en danger par la montée des revendications et des menaces communautaristes d'une part, par ceux qui détournent la laïcité à des fins de stigmatisation et de xénophobie de l'autre. Les Français portent la laïcité dans leur cœur. Il n'est pas surprenant qu'en ces temps inquiets elle leur paraisse aussi importante que la question sociale dans le choix du futur président. **Ces principes, pour lesquels des femmes et des hommes se sont battus** au péril de leur vie, valent encore aujourd'hui condamnation à mort dans certaines régions du monde. Ils ne sont pas négociables, sauf à menacer l'unité de la nation, la pérennité de la République et de la démocratie elle-même. **C'est pourquoi les candidats républicains doivent prendre clairement position** sur cette question décisive. Nous leur demandons solennellement de s'engager à faire respecter la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'État et la loi de 2004 d'interdiction des signes religieux à l'école publique. Nous leur demandons de prévoir les dispositions garantissant la neutralité dans les crèches, les hôpitaux... comme vient de le faire la c our de justice de l'Union européenne à propos des entreprises. **Nous appelons à réinstituer l'école républicaine et laïque**, qui a mission de former des citoyennes et des citoyens libres, égaux et responsables. **Nous les appelons à s'engager à faire respecter la loi de 2010** interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public. Nous leur demandons d'engager une sortie progressive et concertée de tous les régimes dérogatoires des cultes encore en vigueur sur le territoire national, afin de les mettre en conformité avec l'article 1er de la Constitution. **Nous leur demandons de défendre le plein droit à l'IVG**, le mariage des couples de même sexe, ainsi que le droit à mourir dans la dignité. Nous exigeons qu'ils défendent le principe absolu d'égalité entre les femmes et les hommes. **L'élection présidentielle n'est ni un spectacle médiatique** ni un jeu de rôle. Elle doit être le moment où la République laïque et sociale reprend son élan. **C'est pourquoi, nous appelons les citoyens à se mobiliser** et à exiger du candidat qu'ils soutiennent un engagement solennel de défendre et de promouvoir la laïcité. ■

Premiers signataires
Elisabeth Badinter, Robert Badinter, Christian Bataille, Georges-Marc Benamou, Gérard Biard, Pierre Bergé, Jeannette Bougrab, Fatiha Boudjahlat, Marika Bret, Pascal Bruckner, Frédérique Calandra, Gérard Delfau, Elisabeth de Fontenay, Caroline Fourest, Marcel Gauchet, Jean Glavany, Lydia Guirous, Philippe Guglielmi, Patrick Kessel, Catherine Kintzler, Julia Kristeva, Françoise Laborde, Guy Lengagne, Cindy Leoni, Jacqus Levy, Richard Malka, Laurence Marchand-Taillade, Ahmed Meguini, François Morel, Denis Pelletier, Céline Pina, Henri Pena-Ruiz, Jean-Michel Quillardet, Marc Riglet, Yvette Roudy, Boualem Sansal, Odile Saugues, Philippe Val, Fiammetta Vener. ■